MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS EN AFRIQUE DE L'OUEST

LES IMPLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Par BABATOUNDE Latoundjii Alain

Rapport de recherche préparatoire à la conférence

Date: 1er février 2011

Publié par: Université du Québec à Montréal
Lieu: Montréal

Numéro de projet du CRDI : 106196-001_UQAM
Titre de projet du CRDI: Planification de la conférence régionale pour la mise en place d'un Centre régional pour l'avancement du MAEP en Afrique de l'Ouest
Pays/Région : *Accra/Ghana*

Nom de l'institution de recherche au complet: Université du Québec à Montréal

Adresse de l'institution de recherche :

Université du Québec à Montréal
C.P. 8888 Succ. Centre-ville
Montréal, Qc.
Canada, H3C 3P8

Nom des chercheurs/des membres de l'équipe de recherche
Coordonnées des chercheurs/des membres de l'équipe de recherche

René Côté (professeur faculté de science politique et de droit, UQAM) cote.rene@uqam.ca

Alain Grandbois (professeur faculté de science politique et de droit, UQAM) grandbois.alain@uqam.ca

Sophie D'Aoust (assistante de recherche, UQAM)
d'aoust.sophie@courrier.uqam.ca

Faculté de science politique et de droit
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale Centre Ville
Montréal, Qc.
Canada H3C 3P8

Ce rapport est présenté tel qu'il a été reçu du(des) bénéficiaire(s) de la subvention accordée pour le projet. Il n'a pas fait l'objet d'un examen par les pairs ni d'autres formes de révision.

Le présent document est utilisé avec la permission du professeur René Côté

Copyright 2010, René Côté

Abrégé : Ce rapport observe les stratégies de financement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs en Afrique de l'Ouest. Il décrit d'abord l'implication des trois partenaires stratégiques du MAEP : la Banque Africaine de Développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Puis, dans une perspective plus large, il énumère différents projets financés par d'autres partenaires internationaux avant de relever l'importance des institutions de recherche et de leur travail pour l'avancement du MAEP.

*Mots clés – MAEP, Partenaires stratégiques et internationaux, financement, recherche

African Peer Review Mechanism

CENTRE REGIONAL POUR L'AVANCEMENT DU MAEP EN AFRIQUE DE L'OUEST (CRAMAO)

CONFERENCE SOUS REGIONALE D'OPERATIONALISATION DU CRAMAO

DOCUMENT DE TRAVAIL

THEME

MISE EN ŒUVRE DU MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS EN AFRIQUE DE L'OUEST

LES IMPLICATIONS DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Par BABATOUNDE Latoundjii Alain

E-mail : abtoundji@yahoo.fr

ACCRA, OCTOBRE 2010

Sommaire

Introduction

1- **Contexte et historique du MAEP**

2- **Problématique du financement du MAEP : entre partenariats et autonomie**

3- **Les implications des partenaires stratégiques**
   - i) **La Banque Africaine de Développement (BAD)**
   - ii) **Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**
   - iii) **La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)**

4- **Les implications des autres institutions et organismes internationaux**
   - i) **La Coopération Canadienne (ACDI)**
   - ii) **Le Partenariat Afrique Canada (PAC)**
   - iii) **La Coopération allemande (GTZ, KFW, KAF, Hans Seidel)**
   - iv) **La Coopération française**
   - v) **Le Millenium Challenge Corporate (MCC)**
   - vi) **Le Parlement Panafricain (PP)**
   - vii) **Institut pour les Droits de l'Homme et le Développement en Afrique**
   - viii) **Les autres instances de l'UA**

5- **Les implications des institutions techniques et structures de recherche**
   - i) **Les Instituts Techniques de Recherche (ITR)**
   - ii) **Africa Governance Monitoring and Advocacy Project (AfriMAP)**
   - iii) **South African institute of International Affairs (SAIIA)**

Conclusion

Introduction

1. Créé en 2003, le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) est souvent présenté comme le dispositif le plus abouti du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Le défi du MAEP est le suivant : comment utiliser les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation des pays ? Pour relever ce défi, les pays concernés ont besoin de soutien en termes de renforcement de capacité. De même, il est nécessaire d'ancrer les analyses sur l'examen des spécificités politiques, sociales et culturelles propres à chaque pays. L'existence de dynamiques propres aux pays d'héritage francophone, face notamment aux conceptions anglophone du rapport Etat-société, est notamment soulevée comme un point fondamental à creuser dans les études sur le MAEP. Comment avancer dans la nécessaire indentification des défis et des faiblesses actuelles du MAEP sans desservir pour autant son objectif même ? C'est pourquoi, il importe de travailler sur des questions de développement, de capacités et de rassembler les ressources et les partenaires techniques et financiers pour l'exécution des Plans Nationaux d'Actions du MAEP.

2. A cet effet, le Bénin et le Ghana ont projeté de mettre sur pied, sous forme d'un consortium international, le Centre Régional pour l'Avancement du MAEP en Afrique de l'Ouest (CRAMAO). Comme but, le CRAMAO vise à améliorer la bonne gouvernance et la démocratie en Afrique de l'Ouest à travers la mise en place d'une organisation de partage du savoir sur le MAEP, à en faire la promotion et à en renforcer le processus de mise en œuvre dans l'Ouest africain. Le CRAMAO est à la fois un processus et une structure. En tant que processus, il tente de promouvoir et d'encourager la participation de la société civile et celle des communautés à la base dans la mise en œuvre du MAEP dans la sous-région par un partage de savoirs, dans le domaine de la gouvernance. En tant que structure, la CRAMAO veut se doter d'un secrétariat régional de coordination chargé de la mise en œuvre des activités définies, à travers notamment, l'éducation civique, la décentralisation du MAEP, les études scientifiques et les recherches, le renforcement des capacités, le réseautage, la communication, la diffusion d'informations, la coopération régionale, l'intégration, le suivi-évaluation, la gestion professionnelle du mécanisme, etc.

3. Dans une perspective de planification et de mise œuvre du CRAMAO, il est proposé de tenir à Accra une conférence sous-régionale pour la planification de la mise en place de ce Centre dont le Bénin et le Ghana sont les deux leaders/organisateurs représentant respectivement les autres pays francophones et anglophones. Plusieurs thèmes sont prévus dans le déroulement de la conférence dont : la gestion du processus du MAEP, l'implication de la société civile, la décentralisation du MAEP, le partage de l'expertise et le type idéal d'organisation de partage. Ce document exploratoire est préparé dans le cadre des travaux devant faire l'objet de présentation à cette conférence sur les différentes implications de la communauté internationale dans le processus du MAEP en

Afrique de l'Ouest afin de dégager des leçons et pistes de réflexions pour de nouveaux partenariats en appui au CRAMAO.

4. Fondée sur une recherche exploratoire, la méthodologie prend appui sur la diversité des études, rapports, et documents fondamentaux du MAEP réalisés par des structures ou organisations, et disponibles sur les différents sites Web des organismes intervenant dans le processus. Un inventaire des principaux partenaires techniques et financiers aussi bien stratégiques, bilatéraux que multilatéraux a permis de faire une synthèse synoptique des implications de la communauté internationale. Ce présent rapport est structuré en cinq sections. La première section présente le contexte et l'historique du MAEP, la deuxième aborde la problématique du financement du MAEP, les sections suivantes concernent le passage en revue des implications des partenaires stratégiques, des autres institutions et organismes internationaux partenaires et des institutions de recherche dans le cadre du processus du MAEP en Afrique de l'Ouest.

1- Contexte et historique du MAEP

5. Abordant les actions du NEPAD[1] sur les questions de développement de l'Afrique, son Secrétaire Exécutif, Dr Ibrahim Assane MAYAKI dans une interview exclusive accordée à Africa Renewal à New York en janvier 2010, soutient que la bonne gouvernance politique est indispensable au développement du continent, et l'un des moyens mis en œuvre par le NEPAD pour améliorer la gouvernance est le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). C'est en effet, en Juillet 2002, que le Sommet de Durban de la nouvelle Union Africaine (UA) a adopté une "Déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique, économique et des entreprises" qui engage les Etats à respecter les règles de l'Etat de droit, et à adopter une gestion transparente, responsable et participative des affaires publiques. Elle suggère alors un "mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs" afin de favoriser l'adhésion et le respect de ces engagements dans chaque pays. Le Mémorandum d'Entente du MAEP est adopté en mars 2003. « L'objectif fondamental du MAEP est d'encourager l'adoption de politiques, normes et pratiques en vue de promouvoir la stabilité politique, une forte et croissance économique soutenue, un développement durable et une intégration économique sous-régionale et continentale accélérée grâce au partage des expériences et au renforcement des meilleures pratiques et des acquis, y compris l'identification des lacunes et l'évaluation des besoins dans le domaine du renforcement des capacités[2]. »

6. La pratique de la revue par les pairs a été initiée par l'OCDE dans les années 1960, et s'est ensuite étendue à d'autres organisations, notamment l'UE, le FMI et l'OMC[3] (DGCID, 2007). Dans le cadre du MAEP, les dirigeants africains soumettent, à l'examen de leurs pairs, l'action de leur gouvernement dans les quatre domaines suivants : la gouvernance

---

[1] A partir d'une initiative conjointe de cinq chefs d'Etat - de l'Algérie, de l'Egypte, du Nigeria, du Sénégal et d'Afrique du Sud - le NEPAD est lancé en juillet 2001 au 37ème Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à Lusaka.

[2] Document de base du MAEP : http://www.parlanepad.org/fr/book3.pdf

[3] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Note_76-2.pdf

politique, économique, des entreprises et le développement socioéconomique. Alors que les revues de l'OCDE sont concentrées sur un thème spécifique, les revues africaines intègrent toutes les facettes du développement pour brosser un large panorama de l'état de la gouvernance du pays. De ce point de vue, le MAEP est une approche tout à fait originale, basée sur la participation volontaire des gouvernements qui s'engagent à se conformer à une évaluation par leurs pairs sur les plans de la gouvernance politique, économique, sociale et des entreprises avec l'implication des populations au niveau décentralisé, la transparence étant un élément clé de la crédibilité de l'exercice. Tous les Etats membres de l'Union Africaine peuvent y participer en ratifiant le Protocole d'Accord du MAEP[4] (Memorandum Of Understanding - MOU).

7. Le document de base du MAEP établit les structures gouvernantes et administratives. Le document[5] « MAEP : organisation et processus » en précise le mandat et le rôle. Au niveau continental, il est sous la responsabilité du "Forum du MAEP", composé des Chefs d'Etat et de Gouvernement participant au processus qui se réunit deux fois par an, à l'occasion des Sommets de l'Union Africaine (UA). Il constitue la plus haute instance décisionnelle du Mécanisme, et la responsabilité globale du mécanisme lui incombe. A ce titre, il examine et adopte les rapports soumis par le Panel. Sur le plan institutionnel, le MAEP dispose d'un panel de personnalités indépendantes, composé de sept "personnalités éminentes" choisies par le Forum pour leur probité morale et leur attachement aux idéaux du panafricanisme. Il supervise les missions d'évaluation et adresse des recommandations aux Chefs d'Etat et de Gouvernement participants lors de la remise du rapport final. Il supervise le déroulement du processus et en assure l'intégrité. Il nomme et contrôle les équipes chargées d'évaluer les Etats. Quant au Secrétariat du MAEP, il assure la coordination et fournit le soutien technique et administratif. Il est nommé par le forum MAEP en consultation avec le Panel et le Secrétariat du NEPAD. Initialement envisagé comme une branche du Secrétariat du NEPAD, il est néanmoins établi dans des locaux indépendants à Midrand en Afrique du Sud.

8. La nature du MAEP évolue au gré des cinq étapes de son processus, d'une durée de 12 mois environ. L'étape préliminaire de préparation consiste, pour le pays évalué, à recenser et enregistrer les organisations de la société civile, mettre en place les structures nationales (le Point focal, la Commission Nationale). Il est aidé dans cette tâche par une mission de soutien du MAEP qui définit une « feuille de route » conjointement avec les autorités nationales ; et le secrétariat qui diffuse les documents fondamentaux servant de directives. Les cinq étapes sont : l'autoévaluation, la visite

---

[4] *NEPAD (2003), « Mémorandum d'entente relatif au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs », Sixième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement Chargés de la mise en œuvre du NEPAD, Abudja, Nigeria, Mars, p.9 (NEPAD/HSGIC/03-2003/APRM/MOU, Projet 09 mars 2003*

[5] *NEPAD (2003), « Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs : Organisation et Processus », Sixième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement Chargés de la mise en œuvre du NEPAD, Abudja, Nigeria, mars, p.18. (NEPAD/HSGIC/03-2003/APRM/Guideline/O&P 09 Mars 2003).*

nationale d'évaluation, la finalisation conjointe du rapport d'évaluation et du programme d'action national, la présentation et l'adoption du rapport d'évaluation et la publication du rapport d'évaluation. Ce cycle d'évaluation est supposé être répété tous les 2 ou 4 ans. Bien que prévu, le suivi continu à partir de cette première évaluation, grâce à l'examen de rapports de progression de la mise en œuvre des Programmes d'Actions désormais requis tous les ans, tarde à se mettre en œuvre par manque de moyens du Secrétariat. Mais, au-delà de cet état des lieux critique, le MAEP est ensuite un processus d'apprentissage et de partage d'expériences entre pairs (lors de réunions à l'échelle continentale et régionale) dans un objectif d'amélioration des politiques publiques et d'adoption de réformes. En effet, le cycle se concrétise par la mise en œuvre du Plan d'Actions National (PAN) qui guide les efforts du pays concerné en spécifiant des engagements clairs et leurs échéances. Il sert également à identifier les responsabilités des différents acteurs, à savoir le Gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, dans sa mise en œuvre, ainsi que les implications budgétaires. Dans cette perspective, le Centre Régional pour l'Avancement du MAEP en Afrique de l'Ouest (CRAMAO) aura un rôle accru à jouer. A ce jour, 30 Etats africains membres de l'Union[6], ont adhéré au mécanisme dont sept (09) de l'Afrique de l'Ouest : le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal, le Bénin, la Sierra Leone, le Nigeria, la Mauritanie et le Togo[7].

2- Problématique du financement du MAEP : entre partenariats et autonomie

9. Le document de base du MAEP stipule que le financement du Mécanisme proviendra des contributions évaluées des Etats membres participants. Un plan quinquennal pour toutes les opérations du MAEP est conçu et soumis au Forum du MAEP pour étude. Des prévisions budgétaires sont élaborées sur la base de l'hypothèse que tous les pays qui accèdent au processus seront probablement évalués pendant cette période. Dans cette logique, le Communiqué de la Trente Cinquième Session[8] de la Commission/Conférence des Ministres Africains des Finances et de l'Economie du Plan et du Développement, convoquée par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), un des partenaires stratégiques, a pris acte du fait que le MAEP sera mis en œuvre avec les ressources qui proviendront principalement de l'Afrique. Cette disposition a été réaffirmée lors du sixième sommet du comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour la mise en œuvre du NEPAD en 2003 en ces termes : *« Contribuer pleinement au financement du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs afin d'affirmer l'appropriation par l'Afrique du Mécanisme »*. Ceci couvre, entre autres, la recherche des fonds auprès des populations, des entreprises et des institutions africaines.

---

[6]*Gruzd S. (2010), "SAIIA Roundtable: The African Peer Review Mechanism – Progress and Prospects", SAIIA Occasional Paper, Number 59, April. Source: http://www.saiia.org.za/*

[7]*CEA (2010), « Atelier de formation sur le «Renforcement du rôle des Parlementaires et de l'efficacité de leur participation au processus du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs », Aide-mémoire.*

[8] *Johannesburg, Afrique du Sud, du 21 au 23 octobre 2002*

10. Les dispositions du MAEP notifient, toutefois, qu'il s'avère important que le MAEP n'ait pas à dépendre des partenaires extérieurs pour son financement, quoique ces partenariats soient les bienvenus s'ils sont gérés de manière à respecter la propriété africaine du MAEP et de tous ses processus. Les appuis des partenaires extérieurs doivent être recherchés particulièrement pour la mise en œuvre du Programme d'Actions du pays et du renforcement des capacités en vue d'améliorer la performance dans les domaines faibles identifiés. Un mécanisme et une formule de financement basés sur les estimations du plan quinquennal du MAEP devraient être conçus par les pays participants qui préciseront les contributions requises de leur part. Les exigences financières doivent être connues des pays, et les pays participants que l'on espère voir s'engager doivent s'attendre à contribuer au financement du MAEP dès leur adhésion.

11. Pour Savané (2006), une compréhension de plus long terme de la dynamique et des enjeux du Mécanisme est aujourd'hui nécessaire pour engager un partenariat sain autour du processus[9]. Les institutions partenaires fournissent une assistance technique et financière aussi bien au cours du processus que dans l'exécution du Plan d'Actions National. En sa session inaugurale de février 2004 à Kigali (Rwanda), le Forum du MAEP a défini trois catégories de partenaires : les partenaires stratégiques, les institutions ressources au niveau international et les institutions ressources au niveau régional.

12. Les partenaires stratégiques jouent un rôle très important dans leur soutien au Secrétariat du MAEP et au processus lui-même[10] :

- ✓ par leurs commentaires au Secrétariat sur les documents de base des pays et les rapports d'évaluation des pays ;
- ✓ par leur participation effective aux missions de soutien, de suivi et d'évaluation avec le Panel et le Secrétariat ;
- ✓ par leurs conseils aux pays, dans la phase préparatoire et dans la mise en œuvre du plan d'actions ;
- ✓ par leur contribution à la recherche de financement et la gestion du Fonds fiduciaire (PNUD) ;
- ✓ par leur plaidoyer en faveur du MAEP auprès de la Communauté Internationale.

Parmi les partenaires stratégiques comptent, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

15. Au niveau international et national[11], les institutions peuvent :

- ✓ fournir des données et échanger des informations ;

---

[9] *Savané (2006), « Mettre en œuvre la Gouvernance par la Recherche en Afrique : le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) du NEPAD », Symposium Chercheurs-Decideurs : Impact De La Recherche Sur La Prise De Décision Politique Pour La Bonne Gouvernance Yaoundé, 21-22 Juin 2006, Cameroun. http://www.idrc.ca/uploads/user-S/12162248311MAEP_du_NEPAD.pdf*

[10] *Ibid*

[11] *Ibid*

- ✓ soutenir les pays dans la préparation de l'évaluation ;
- ✓ conseiller les pays dans la phase d'auto-évaluation et de rédaction du plan d'actions ;
- ✓ assister les pays dans la mise en œuvre et le financement du plan d'actions.

Au nombre des partenaires régionaux et internationaux on peut citer la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Banque mondiale, les coopérations allemande, canadienne et suisse. En 2005, le classement des bailleurs en montant d'APD est le suivant (les dix premiers, en ordre décroissant) : les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, la Communauté européenne, les Pays-Bas, l'Italie, le Canada et la Suède.

3- Implications des partenaires stratégiques du MAEP en Afrique de l'Ouest

13. Les partenaires stratégiques du processus de mise en œuvre du MAEP sont la Banque Africaine de Développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA). Ils fournissent une assistance technique. En collaboration étroite avec l'Union Africaine, ces trois partenaires stratégiques du MAEP à savoir, la BAD, la CEA et le PNUD ont jusqu'à présent apporté beaucoup de soutien au processus dans les pays ouest-africains ayant adhéré au processus. Les contributions en nature des dits partenaires sont également conséquentes. Elles ont financé la participation de ces institutions dans les Missions de soutien et d'évaluation du MAEP. Les contributions au MAEP sont effectuées soit par le biais du compte d'exploitation du MAEP, géré par la Banque Sud-africaine de Développement, l'institution qui accueille actuellement les secrétariats du NEPAD et du MAEP, soit par l'intermédiaire du Fonds de dépôt PNUD-MAEP. Afin de rendre possible la participation de la communauté internationale, un fonds commun a été créé – le fonds fiduciaire du MAEP. Ce fonds, qui est logé au PNUD, est devenu opérationnel en 2005. Il est géré d'une manière conforme au principe directeur du MAEP selon lequel le mécanisme est une propriété africaine qui doit être à l'abri des manipulations.

i) La Banque Africaine de Développement (BAD)

14. La Banque est l'un des partenaires stratégiques - avec la CEA, le PNUD et des organismes spécialisés de l'UA - chargés d'aider les pays et de travailler avec les parties prenantes au MAEP pour assurer l'indépendance, la compétence technique et la crédibilité du processus. L'aide de la BAD a consisté en l'élaboration des outils de mise en œuvre du MAEP, l'amélioration de la capacité technique du Secrétariat, la collecte d'information de base sur les pays, la participation aux missions du MAEP et l'obtention des promesses de dons pour le Fonds Spécial. A mesure de l'évolution du processus, le rôle de chef de file de la Banque a été élargi pour prendre en compte la gouvernance d'entreprise (y compris les normes bancaires et financières). Le rôle des institutions partenaires consiste essentiellement à fournir de l'assistance technique et des services consultatifs aux structures du NEPAD.

15. Pour remplir son mandat concernant le NEPAD, la Banque a mis en place les dispositions institutionnelles nécessaires, y compris l'établissement, dans la structure organisationnelle de la Banque, en janvier 2004, de l'Unité de soutien au NEPAD. L'Unité, dirigée par un Directeur, relève du Vice-président, et est dotée d'un personnel professionnel spécialisé en infrastructure et normes bancaires et financières, conformément au mandat de la Banque. En liaison avec d'autres départements et unités de la Banque, l'Unité s'occupe de la fourniture du soutien technique aux Secrétariats du NEPAD et du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) ainsi qu'au Comité directeur du NEPAD, au Groupe des personnalités éminentes du MAEP et aux chefs d'Etat et de Gouvernement.

16. En 2010, la Banque a fourni une assistance financière et technique pour la révision du questionnaire administré par le secrétariat du MAEP. Cette révision comprend un instrument d'auto-évaluation du pays et l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation afin de superviser et de produire des rapports de progrès de mise en œuvre du Programme d'actions national au niveau sous-régional, mais aussi de fournir une base pour les rapports conformes aux dispositions de la Commission et du Forum.

17. Plus spécifiquement, sur un budget total de 225 millions (soit US$ 450 000), pour la mise en œuvre du MAEP au Bénin, la Banque Africaine de Développement[12] a contribué à hauteur de cent millions (100 000 000) de francs CFA, soit la somme de US$ 200 000.

ii) Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

18. « *Le PNUD a été nommé partenaire stratégique par les Chefs d'État du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs et a reçu pour mandat d'établir un fonds d'affectation spéciale pour en appuyer la mise en œuvre. Ce fonds a été créé en 2005, avec une contribution du PNUD à hauteur de 2,75 millions de dollars. Le PNUD a également mis à la disposition du Panel du MAEP, du Forum sur la gouvernance en Afrique, un programme-phare qui encourage le dialogue politique et le partage des expériences*[13]. » A ce titre, le PNUD fournit principalement aux structures opérationnelles, un soutien technique directe aux pays et institutions régionales telles que l'Union africaine et les communautés économiques régionales en Afrique telles que la CEDEAO. Notamment, grâce à son partenariat stratégique avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque Africaine de Développement, le PNUD fournit un soutien essentiel au Secrétariat du NEPAD dans l'élaboration du cadre conceptuel, institutionnel et les processus régissant l'évaluation. Le PNUD a créé un Fonds d'affectation spéciale du MAEP en 2005 et a fourni une contribution au Fonds avec d'autres partenaires.

---

[12] *Badet G. (2008), « Le Bénin et le MAEP, consolider les acquis démocratiques : une évaluation critique du processus de MAEP au Bénin », UAC, Juillet.*

[13] *Rapport sur la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, TICAD IV, 28-30 mai 2008. Thème : Vers une Afrique qui gagne, un continent d'espoir et d'opportunités. http://www.ticad.net/ivdocuments/TICADIV-FRENCH.pdf*

19. Au Burkina Faso, l'année 2008 a été une année importante pour la mise en œuvre du MAEP. Le PNUD a appuyé le Gouvernement pour la mise en œuvre du Mécanisme, processus auquel le pays avait adhéré de manière volontaire en mai 2003. Le financement du processus du MAEP au Burkina Faso est supporté par le Programme des Nations Unies pour le Développement, à travers le Programme de renforcement des capacités des institutions républicaines et de systématisation du genre (PRCIRSG), dont la composante 3 est relative au MAEP. Ce programme qui couvre la période 2006–2010 a permis au Secrétariat Permanent-MAEP de bénéficier de soutiens sous différentes formes: appui à la participation à des rencontres internationales et appui matériel (matériels informatiques, audiovisuels, appui à l'élaboration d'une stratégie de communication et de vulgarisation du Mécanisme). En 2006, le programme a permis au SP-MAEP d'être opérationnel et, en 2007 et 2008, le programme a favorisé l'élaboration de plans de travail. Le premier plan avait pour objectif de faciliter l'auto-évaluation et le deuxième plan de travail, celui de permettre de vulgariser le rapport national d'évaluation. Ce programme a bénéficié des montants suivants: 2006: US$140 000; 2007: US$248 000; 2008: US$300 000 (soit US$668 000 sur les trois années). En somme, et selon les statistiques disponibles, le financement du MAEP au Burkina Faso a bénéficié du soutien de l'état et de la représentation nationale du PNUD (OSFP). Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires internationaux au développement ont apporté leur appui à certaines des activités et programmes du Point focal national. Ainsi, le PNUD a sponsorisé les messages radio de sensibilisation du public sur le processus national du MAEP et a octroyé des subventions pour les ateliers du MAEP destinés aux parties prenantes, ainsi que pour la préparation du rapport national du MAEP présenté au 6ème Forum sur la gouvernance en Afrique[14].

20. Le PNUD a, par ailleurs, contracté un partenariat avec le Secrétariat de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), basée à Addis Abeba, pour apporter des conseils techniques au niveau de la sélection des Institutions Techniques de Recherche et pour désigner le mécanisme de contrôle et d'évaluation du processus national du MAEP. En 2006, le Point focal national, en partenariat avec le PNUD, a exploré la possibilité de créer un fonds multi-donateurs pour le MAEP au Nigeria, qui serait alimenté par les contributions financières des autorités administratives au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local, du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux au développement. Le fruit de cette exploration a été un projet intégré de Plan de mise en œuvre, qui a été examiné au Nigéria en mars 2006, lors de la table ronde des donateurs sur le Fonds du MAEP à constituer. Au cours de la session d'examen critique qui a eu lieu à l'issue de la mission nationale d'évaluation, le 29 février 2008, une déclaration politique faite au nom du Président du Nigeria a

[14] *Natielsé Julien K. (2009), "Le Processus Du MAEP Au Burkina Faso", Africa Governance Monitoring and Advocacy Project (AfriMAP), Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), Janvier.*

indiqué qu'une commission intergouvernementale de mise en œuvre, avec des représentants des autorités administratives au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local, ainsi que du monde des entreprises, serait mise en place pour définir la formule de partage des coûts du PNA entre les trois niveaux de gouvernement.

21. Le PNUD appuie les secteurs public et privé du Mali à travers le cadre intégré renforcé du commerce, le renforcement des capacités de négociation des conventions sur le commerce international, le développement des initiatives nationales, régionales et sous-régionales, comme les initiatives transfrontalières, la lutte contre la prolifération des armes légères dans le cadre des initiatives nationales et régionales (ECOSAP/CEDEAO), ou encore la mise en œuvre du MAEP/NEPAD[15].

22. Le PNUD a contribué financièrement à l'élaboration du MAEP au Bénin à concurrence de, CFA 75 000 000, soit, US$ 150 000[16]. Dès le début du processus, le pays a demandé au PNUD de gérer l'ensemble des fonds. Il devait, de ce fait, gérer un fonds commun constitué de plusieurs apports. Ainsi, le budget total effectif a avoisiné US$ 350 000. Le Gouvernement béninois a participé à hauteur de US$ 50 000, le PNUD de US$ 100 000 et la BAD de US$ 150 000. Par ailleurs, dans son programme 2009-2013 pour le Bénin, dans le cadre de la Consolidation de la démocratie, le PNUD va, conformément aux recommandations de l'évaluation menée dans le cadre du MAEP, consolider ses actions de renforcement des capacités du Parlement, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'interprétation des textes législatifs et le contrôle de l'action gouvernementale.

23. Selon Adotey (2007), le coût total du processus du MAEP au Ghana, de l'inauguration du NAPRM-GC (Conseil National de Gouvernance du MAEP-Ghana) à la préparation du rapport d'auto-évaluation du pays, s'élève à environ 1,5 millions de dollars. Outre un certain nombre d'agences extérieures, le Gouvernement ghanéen a bénéficié de l'appui du Bureau du PNUD dans le pays, lequel a pris en charge deux membres du Secrétariat[17]. Selon Apoku (2006), au Ghana, le PNUD a été un contributeur majeur à l'établissement et à la mise en œuvre du MAEP. Il a aidé le Gouvernement du Ghana à mettre en place un Secrétariat du NEPAD, et un ministère chargé de la coopération régionale par lequel, il a apporté son soutien au Forum consultatif sur le MAEP organisé le 21 Novembre 2002. Parmi les plus importants appuis du PNUD au Ghana, on compte, le projet de diffusion

---

[15] *PNUD (2008), « Troisième cadre de coopération avec le Mali (2008-2012) » Ce document du Programme Pays 2008-2012, fruit d'un processus participatif impliquant les partenaires nationaux et internationaux, découle du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali (PNUAD) pour la période 2008-2012, lui-même ancré sur les priorités nationales telles que définies dans le Plan Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP 2007-2011).*

[16] *Badet (2008), op. cit.*

[17] *Adotey Bing-Pappoe (2010), « Examen du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs : une enquête sur 7 pays », Partenariat Afrique Canada, Mars, ISBN 1-897320-18-3, p 28, www.pacweb.org*

du processus[18] qui visait à documenter et diffuser des informations sur l'expérience de la mise en œuvre du processus dans le pays afin de promouvoir la sensibilisation et l'appropriation sur le plan national. Dans ce cadre, la publication de la Newsletter « *MAEP au Ghana* » a été l'un des principaux moyens de diffusion de l'information dans le cadre du MAEP. Le rôle du PNUD, au niveau du pays, était alors double : fournir des conseils techniques et appuyer financièrement.

24. Selon Jinadu (2008), le rapport du Nigeria sur le processus du MAEP présenté lors du 6ème Forum africain sur la Gouvernance fait état d'une estimation budgétaire préliminaire du processus à plusieurs millions de dollars US. « *D'après les informations fournies par le Secrétariat du Point focal national du MAEP en mai 2008, le montant total des dépenses engagées par le Gouvernement Fédéral, seulement pour le processus du MAEP au Nigeria, entre janvier 2004 et mars 2008, s'élève à 1.615.128.868 Nairas (soit environ 14 millions de dollars US), dont une grande partie a été dépensée en 2007-2008, pour les exercices de validation et la mission d'évaluation du pays. Ces informations n'ont toutefois pas été rendues publiques* ». Le PNUD est resté l'un des contributeurs principaux dans ce domaine. Il a sponsorisé des messages radio de sensibilisation du public sur le processus et a octroyé des subventions pour les ateliers du MAEP, de même que pour la préparation du rapport national du MAEP[19]. Par ailleurs, en partenariat avec le Secrétariat de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le PNUD a apporté des conseils techniques au niveau de la sélection des Instituts Techniques de Recherche (ITR) et au niveau de la désignation de la structure de contrôle et d'évaluation du processus national du MAEP.

25. Déjà en 2006, le Point focal national au Nigéria, en partenariat avec le PNUD, a exploré la possibilité de créer un Fonds multi donateurs pour le MAEP au Nigeria, alimenté par les contributions financières en provenance, d'une part aussi bien des autorités administratives au niveau fédéral, au niveau des États et au niveau local, et d'autre part, au niveau du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux au développement. Cette exploration a été réalisée effectivement avec la mise en place d'un projet intégré « Plan de mise en œuvre » (PMO), examiné lors de la table ronde des donateurs sur le Fonds du MAEP au Nigeria en mars 2006. Selon Jinadu (2008), ces discussions exploratoires ont donné lieu à l'élaboration d'un cadre de financement en 2006 par le Point focal national, avec un budget basé sur les activités et un cadre de gestion des finances, qui permet aux donateurs de déterminer les activités et les programmes qui doivent bénéficier d'appui.[20]

---

[18] *Apoku (2006), "Effective Stakeholder Participation in the APRM Process for the Promotion of Democratic Governance: A Case Study of Ghana", UNDP, OGC, p 51.*

[19] *Jinadu A. L. (2008), « Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs au Nigeria », OSIWA, AfriMAP, Juillet. Source : www.afrimap.org/english/images/report/*

[20] *Jinadu (2008), op. cit.*

26. Enfin, il est à noter que le Secrétariat du MAEP est en train de renforcer sa coopération avec les Nations unies. Dans ce cadre, il a été convenu qu'une collaboration plus étroite puisse s'établir pour permettre un plaidoyer plus actif du MAEP au sein du Système des Nations Unies et dans le monde entier. Dans cet ordre d'idées de renforcement de la coopération avec les Nations Unies, l'ambassadeur Bethuel Kiplagat, sur invitation du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, a présenté un rapport sur l'état d'avancement du MAEP lors de la seconde Session du Conseil des Droits de l'Homme tenue à Genève le 7 Décembre 2006. Enfin, le Forum Africain sur la Gouvernance (en anglais, African Governance Forum, AGF) qui est un programme de gouvernance phare du PNUD en Afrique, visant à promouvoir et à appuyer la mise en application du MAEP, constitue un cadre idéal d'actions et d'échanges sur le processus. En sa sixième session convoquée conjointement par le Panel du MAEP et le Bureau régional du PNUD pour l'Afrique, en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Banque Africaine de Développement (BAD), il a réuni des représentants des pays africains participant au processus du MAEP, des points focaux nationaux du MAEP, des parlementaires, des représentants de la société civile ainsi que des représentants du secteur privé et des groupes de femmes et de jeunes[21].

iii) La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA)

27. La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) est le troisième partenaire stratégique pour la mise en œuvre du MAEP. L'assistance de la CEA a consisté en l'élaboration des outils de mise œuvre du MAEP, la collecte d'informations sur les pays et la participation à des missions d'évaluation.

28. La Division de la gouvernance et de l'administration publique (GPAD) de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en collaboration avec le Parlement Panafricain (PAP), ont organisé conjointement un atelier à l'intention des parlementaires africains pour renforcer leur rôle dans l'efficacité du processus du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), du 10 au 12 mai 2010 à Addis Abeba en Ethiopie. L'atelier s'adressait aux parlementaires des pays africains francophones et lusophones dont le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo ayant déjà accédé au processus du MAEP en Afrique de l'Ouest. L'atelier a visé principalement le renforcement et l'efficacité de la participation des parlementaires au processus du MAEP dans les pays participants, en dotant les parlementaires participants des capacités nécessaires pour superviser la mise en application du plan d'actions national dans leurs pays respectifs[22].

---

[21] *PAC (2006), « Le Moniteur du MAEP », Notes d'information et d'opinion sur le MAEP, N° 2. Source : www.pacweb.org*

[22] *Pour plus d'informations se reporter à http://www.uneca.org/aprm/100512workshop.asp*

29. Par ailleurs, la Grande Table[23] de 2007, organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD), s'est réunie au Centre de conférences des Nations Unies à Addis Abeba, en Éthiopie, les 1er et 2 février 2007. Parmi les diverses conclusions de la rencontre, les participants se sont entendus sur la nécessité de mettre en œuvre une démarche concertée pour une gestion transparente dans le secteur des ressources naturelles, dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Entre autres conclusions, il a été recommandé « de renforcer et d'élargir la portée du Mécanisme pour y inclure la gestion des ressources naturelles (y compris la transparence des revenus), qui est un indicateur clé des résultats obtenus dans le domaine de la gouvernance ».

30. Cet engagement de la CEA a été salué par des représentants des organisations de la société civile africaine, originaires de huit (08) pays africains francophones, ayant adhéré au MAEP ou en voie de l'être, réunis dans le cadre de l'atelier de formation pour les organisations de la société civile sur le MAEP. Cet atelier, organisé en collaboration avec Partenariat Afrique canada (PAC) par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, tenu à Douala au Cameroun du 25 au 27 juin 2007 a porté sur le thème « ***la participation des organisations de la société civile dans le processus du Mécanisme d'Évaluation intra-africain–MAEP*** ». Les participants à cet atelier ont en outre invité la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique à poursuivre l'accompagnement des Etats dans la promotion du dialogue national en général et du MAEP en particulier, de soutenir le réseau des organisations de la société civile africaine et les réseaux de travail sur le MAEP notamment par :

- ✓ *l'allocation de ressources pour mener à bien les activités desdits réseaux,*
- ✓ *l'organisation d'ateliers d'information et de formation,*
- ✓ *l'assistance dans la formulation de leurs projets et dans la recherche de financements adéquats.*

31. Toujours fidèle à sa vocation, la CEA a financé un séminaire de sensibilisation des Organisations de la Société Civile sur le MAEP et la gouvernance au cours d'un atelier des 21, 22 et 23 Avril 2009 à Yaoundé au Cameroun sur l'initiative du Collectif des ONG pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural (COSADER). L'objectif du séminaire organisé en partenariat avec le Partenariat Afrique Canada était, cette fois-ci, de faire connaître le MAEP aux participants venus des différents pays ayant adhéré et de les familiariser avec ses diverses composantes en vue de leur appropriation.

4- Implication des autres organismes internationaux dans le MAEP

32. Outre les trois partenaires stratégiques, à savoir : la BAD, le PNUD et la CEA, d'autres institutions et partenaires aussi bien bilatéraux que multilatéraux interviennent dans le financement et la mise en œuvre du processus du MAEP dans les pays engagés. Leurs actions diverses et variées s'inscrivent dans le processus global du Mécanisme, soit par

[23] *Voir le Résumé des débats à : http://www.uneca.org/fr/fr_main.htm*

des apports en numéraires ou des contributions techniques et matérielles. Entre autres partenaires de la communauté internationale en Afrique de l'Ouest, on compte les coopérations allemande, canadienne, française et américaine.

i) L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)

33. Le Canada appuie fortement le NEPAD et son Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). En 2005, le Canada était le premier donateur externe à appuyer le MAEP avec une contribution de 700 000 $ au Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour le Développement. En 2007, le Canada a approuvé un versement additionnel de 5 millions de dollars à ce Fonds afin d'appuyer le MAEP jusqu'en 2010 et d'aider à augmenter le nombre de pays africains participant au processus MAEP[24].

ii) Le Partenariat Afrique Canada (PAC)

34. Le Partenariat Afrique Canada représente la branche opérationnelle du Canada dans les interventions en faveur du MAEP. Dans ce cadre, un rapport d'évaluation de la réalisation du MAEP dans sept pays a été publié le 7 Avril 2010 à Ottawa[25] (African Press Organization). Ce rapport intitulé "*Examen du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs : Une enquête sur 7 pays*", écrit par l'économiste politique ghanéen Adotey Bing-Pappoe, évalue les progrès réalisés dans certains des principaux pays qui ont commencé à mettre en œuvre le MAEP et ont tenté de résoudre leurs problèmes de gouvernance. Dans ce rapport, l'auteur Adotey Bing-Pappoe se penche sur les réalisations du MAEP au Ghana, au Kenya, en Afrique du Sud, au Bénin, au Nigeria, au Burkina Faso et en Éthiopie. Ses conclusions sont partagées, mais il y a suffisamment d'indicateurs positifs pour confirmer que le MAEP a un impact sur les pays évalués. Plus particulièrement, Partenariat Afrique Canada a réitéré son appel aux Gouvernements et aux donateurs afin qu'ils reconnaissent et respectent l'énorme contribution que peut faire la société civile au MAEP[26].

35. La société civile est un acteur clé du MAEP. Pour traduire cette évidence, souvent ignorée des acteurs gouvernementaux, le PAC favorise la participation de la société civile au MAEP en aidant la société civile africaine à organiser des ateliers de formation et à participer activement au processus du MAEP dans chacun des pays d'implantation. De plus, PAC appuie des recherches sur le MAEP et publie un bulletin - Le Moniteur du MAEP - qui vise à informer la société civile des plus récents événements en lien avec le MAEP. L'une des plus grandes contributions documentaires du PAC sur l'engagement de la société civile dans le MAEP constitue par ailleurs la publication de Déme Ousmane

---

[24] *http://www.ouestaf.com/atelier/index.php et http://g8.gc.ca/fr/pour-les-medias/autres-services/cahier-dinformation-a-lintention-des-medias*

[25] *Adotey Bing-Pappoe (2010), « Examen du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs : une enquête sur 7 pays », Partenariat Afrique Canada, Mars, ISBN 1-897320-18-3, p 28, www.pacweb.org*

[26] *http://www.pacweb.org/Documents/APRM/APRM_Seven_countries_March2010-f.pdf*

« Entre espoir et scepticisme » en 2005, qui dresse un bilan critique de cette composante de la population pourtant importante dans le succès du processus[27].

36. Par conséquent, pour permettre à la Société civile de tirer les enseignements de leur participation et d'aider les autres pays ouest-africains à préparer leurs évaluations nationales, l'Association pour le Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance (ASSAFE) en collaboration avec le Partenariat Afrique Canada, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et AfriMAP a organisé un atelier de formation du 28 au 30 juillet à Bamako 2008. Cet atelier[28] portait sur le thème « ***Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP »*** dont l'ultime objectif était la formation sur le partage des bonnes pratiques du MAEP, devant contribuer à créer les conditions idoines d'une participation qualitative de la société civile dans la mise en œuvre du processus du MAEP et d'encourager l'adhésion des pays qui n'ont encore pas accédé au mécanisme. Il a réuni des leaders des organisations de la Société Civile active dans le processus, provenant des pays de la CEDEAO qui ont adhéré au Mécanisme du MAEP. Au vu de l'insuffisance des compétences dans la région, l'atelier constitue, pour les participants, un moyen concret d'échanger leurs expériences et d'exposer des exemples pratiques de mise en œuvre réussie du processus dans les pays pionniers, tels que le Ghana et le Bénin, mais aussi au Mali, au Burkina Faso et au Nigeria puis finalement d'instaurer un dialogue enrichissant et des échanges continus entre organisations de la région ouest africaine.

iii) La Coopération Allemande (GTZ, KFW, KAF)

37. La coopération allemande, dans le cadre du MAEP, se manifeste par le canal de deux agences techniques à savoir, la GTZ (Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit) et la Banque de Développement (KfW), d'une part, puis par les fondations Konrad Adenauer (KAF) et Hanns Seidel.

38. La GTZ, s'est engagée, depuis plusieurs années, à soutenir et accompagner le MAEP. Cet accompagnement passe, dans un premier temps, par un soutien aux institutions continentales, notamment au Secrétariat, afin que celui-ci renforce sa capacité de coordination et d'analyse auprès des Etats signataires. Ce soutien s'oriente aujourd'hui vers les institutions nationales du MAEP. La GTZ, à travers notamment la collaboration avec les principaux partenaires du MAEP (PNUD, UNECA, BAD), tente donc de s'inscrire véritablement dans la logique propre du Mécanisme et d'apporter son soutien en amont du processus. En collaboration avec la Banque Africaine de Développement, le Gouvernement allemand à travers l'Agence allemande pour la coopération technique

---

[27] Déme O. (2005), « Entre espoir et scepticisme : la Société Civile et le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs », Partenariat Afrique Canada, Octobre. www.pacweb.org

[28] ASSAFE (2008), «Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile Ouest Africaine dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP», Juillet, p 49.

(GTZ) d'Afrique du Sud. Avec le PNUD et d'autres donateurs bilatéraux, ils ont activement soutenu les pays membres du MAEP dans l'exécution de leurs processus d'auto-évaluation et la mise en œuvre des Programmes d'Action Nationaux subséquents émanant de l'exercice, y compris le suivi et l'évaluation

39. Au Ghana, le coût total du processus du MAEP, de l'inauguration du NAPRM-GC à la préparation du rapport d'auto-évaluation du pays, s'élève à environ 1,5 million de dollars. Pour assurer le financement, le gouvernement ghanéen a fait appel à l'appui financier d'un certain nombre d'agences extérieures, notamment au gouvernement allemand pour aider à couvrir les dépenses à ce titre[29]. Outre les gouvernements français, anglais (à travers le Department for International Development) et italien, l'action de la coopération allemande a été remarquable au Ghana, surtout à travers la Fondation Konrad Adenauer (KAF) qui a consenti un appui financier en soutien aux efforts du Gouvernement ghanéen[30].

40. L'agence allemande d'aide publique (GTZ) a contribué aussi au financement du processus du MAEP au Nigeria[31]. Par ailleurs, en plus des contributions à travers le fonds fiduciaire et le compte de la Banque de développement de l'Afrique du Sud, le Gouvernement allemand, à travers l'Agence allemande pour la coopération technique[32] (GTZ) en Afrique du Sud, qui a, depuis la mise en place du MAEP, apporté un *« soutien logistique au Secrétariat et pris en charge le paiement des salaires de membres du personnel à certaines périodes ».*

41. Avec le PNUD et d'autres donateurs bilatéraux, la GTZ a activement soutenu les pays membres du MAEP dans l'exécution de leurs processus d'auto-évaluation et la mise en œuvre des Programmes d'actions nationaux élaborés, de même que le suivi et l'évaluation des actions. Aussi, dans la mesure où le MAEP se révèle être un instrument prometteur, contrairement aux anciennes initiatives de l'UA, lesquelles se confrontent au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures sur le continent africain, l'Allemagne soutient, dans la plupart des pays, l'évaluation par les pairs à travers des contributions financières au Fonds fiduciaire et par des mesures de préparation et de suivi dans les différents pays évalués. Les pays concernés par ce programme sont, entre autres, le Bénin, le Ghana, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Nigeria, le Sénégal. Dans ce vaste programme de la coopération allemande pour la bonne gouvernance en Afrique, les différentes structures techniques sont opérationnelles[33].

---

[29] *Adotey Bing-Pappoe (2007), « Le Ghana et le MAEP : une évaluation critique », AfriMAP, Juin. Source : www.afrimap.org/english/images/report/*
[30] *Apoku (2006), op. cit., p 31.*
[31] *Jinadu A. L. (2008), « Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs au Nigeria », OSIWA, AfriMAP, Juillet. Source : www.afrimap.org/english/images/report/*
[32] *MAEP (2007), « Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) : réflexion innovante de l'Afrique sur la gouvernance », Source : www.oecd.org/dataoecd*
[33] *www.bmz.de/en/publications/languages/french/thematique_169_pdf.pdf*

42. La Fondation Hans Seidel n'est pas une structure bien connue parmi les partenaires en Afrique. Elle a joué cependant dans le processus du MAEP en Afrique de l'Ouest, un rôle important. L'ONG allemande appuie fortement le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) dans le domaine de la vulgarisation. En confirmant cette implication dans le quotidien burkinabè « Le Pays », du 08 Juin 2010, le Représentant de la Fondation pour l'Afrique de l'Ouest, Ralf Wittek a indiqué que ladite Fondation avait des programmes en Côte d'Ivoire, au Ghana (où il y a le siège régional), au Togo, au Bénin et au Burkina[34].

43. Plus spécifiquement, la Fondation allemande Hanns Seidel a joué un rôle important dans la mise en œuvre du processus du MAEP au Bénin. Cette fondation a soutenu et accompagné le processus tout au long de sa mise en œuvre. Sa participation financière a été de US$ 50 000. Elle a contribué, de façon effective, aux consultations nationales ; elle a financé des séminaires de formation des populations ainsi que des points focaux. De plus, elle a été en contact avec les populations en accompagnant la Commission nationale ainsi que les experts internationaux lors de leurs différentes tournées[35].

iv) La Coopération Française

44. La France a apporté son soutien à la mise en œuvre du MAEP au Ghana et au Nigeria. Dans le cadre de la bonne gouvernance, qu'elle soit politique, économique ou des entreprises, au cœur du NEPAD, la France[36] entend mettre en avant les soutiens qu'elle apporte aux pays africains dans quatre directions importantes :

- le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, choix ambitieux qui a pesé lourd dans la décision des pays du G8 d'entrer dans ce nouveau partenariat ;
- l'intégration régionale ;
- le renforcement de la démocratie et des pouvoirs locaux ;
- les initiatives liées à la transparence de la gestion publique et à la lutte contre la corruption.

45. La France encourage la mise en œuvre de la revue par les pairs dans les domaines politique et macroéconomique. Ce soutien se manifeste à deux niveaux :

▸ en amont, par le biais du renforcement des capacités nécessaires à la conduite des évaluations ainsi que par un appui à la structure même du MAEP (financement via le Fonds fiduciaire créé auprès du Secrétariat du NEPAD). La France a spécifiquement participé, en outre, au financement de la revue par les pairs du Ghana.

---

[34] *http://www.lepays.bf/spip.php?article1349*
[35] *Badet (2008), op. cit.*
[36] *http : //www.diplomatie.gouv.fr*

- en aval, dans le cadre de la coopération bilatérale, la France entend soutenir la mise en œuvre des programmes d'actions nationaux qui feront suite aux évaluations et continuer d'aider au renforcement des capacités institutionnelles et humaines des pays.

v) Le Millenium Challenge Corporate (MCC)

46. Le MCC est une initiative du Gouvernement américain dont l'objectif est de promouvoir le développement dans les pays les plus pauvres du monde. Au Ghana, bien que des augmentations importantes aient été accordées aux institutions gouvernementales dans le budget de 2006, les fonds réellement reçus n'étaient pas suffisants, et ont empêché les institutions de mettre en œuvre les projets prévus (Steven & Ross, p. 198). Les partenaires au développement étaient peu enthousiastes à lier directement la nouvelle assistance au MAEP, en partie parce qu'ils pourraient alors être accusés d'imposer de nouvelles conditions à l'aide. Il devient cependant de plus en plus évident que l'engagement du Ghana à suivre un processus d'évaluation franc, fort et crédible est profitable. C'est pourquoi, le 1er août 2006, le Ghana a signé un contrat avec le Millenium Challenge Acount (MCC). En vertu de cela, environ 547 millions de dollars américains sont mis à la disposition du pays sur cinq ans. Cela permettra de réduire la pauvreté en augmentant les revenus des fermiers, en accroissant la production et la productivité et en renforçant la base des exportations du pays[37].

vi) Le Parlement Panafricain (PP)

47. La Division de la gouvernance et de l'administration publique (GPAD) de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en collaboration avec le Parlement Panafricain (PAP), ont organisé, conjointement, un atelier à l'intention des parlementaires africains pour renforcer leur rôle dans l'efficacité du processus du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), du 10 au 12 mai 2010 à Addis Abeba en Ethiopie. L'atelier s'adressait aux parlementaires des pays africains francophones et lusophones dont le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo qui tous ont déjà accédé au processus du MAEP en Afrique de l'Ouest. L'atelier a visé principalement le renforcement et l'efficacité de la participation des parlementaires au processus du MAEP dans les pays participants, en dotant les parlementaires concernés des capacités nécessaires pour superviser la mise en application du plan d'actions national dans leurs pays respectifs[38].

---

[37] *Dans un communiqué de presse, le Président Directeur Général (PDG) du MCC, l'Ambassadeur John Danilovich, a déclaré que « cet accord est le témoignage de l'engagement profond du Ghana à la bonne gouvernance et à l'établissement de la structure institutionnelle nécessaire pour que l'aide soit utilisée efficacement. La direction du Président Kufuor a contribué à produire un programme qui aidera les pauvres du Ghana à jouir d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs enfants »*

[38] *Pour plus d'informations se reporter à http://www.uneca.org/aprm/100512workshop.asp*

vii) Institut pour les Droits de l'Homme et le Développement en Afrique

48. En collaboration avec Partenariat Afrique Canada (PAC), l'Africa Governance Monitoring and Advocacy Project (AfriMAP) et l'Open Society Justice Initiative (OSI), l'Institut pour les Droits de l'Homme et le Développement en Afrique a organisé un atelier de la société civile à Banjul en Gambie sur le thème « Améliorer la conformité avec les traités africains ». Au terme de l'atelier, tenu du 26 au 28 Juin 2006, les participants ont réaffirmé l'utilité du processus du MAEP, qui permet de contrôler le respect des obligations des États en vertu des traités africains, en créant un espace de dialogue national sur la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit. Dans le cadre du renforcement de la contribution du processus, les participants ont, par ailleurs, recommandé « que les responsables des processus nationaux du MAEP s'assurent que les commissions nationales du MAEP représentent largement l'ensemble des composantes de la société civile » au niveau de chaque pays engagé[39].

viii) Les autres instances de l'Union Africaine

49. Le document fondateur du MEAP prévoit bien l'implication des instances de l'Union Africaine, notamment sur les questions relatives aux droits de l'homme, à la démocratie et à la gouvernance politique, lesquelles assument, déjà légalement d'une manière ou d'une autre, des fonctions d'évaluation, d'éveil et de conscientisation très souvent compétentes. Parmi ces organes, comités ou sections on compte, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), la Commission Africaine des Experts en matière de Droits et de Bien-être de l'Enfant, la Section de la Conférence sur la Sécurité, la Stabilité, le Développement et la Coopération en Afrique (CSSDCA)[40]. L'implication de ces différentes structures n'est pas encore très perceptible à la lumière des documents disponibles à cette étape de l'étude ; elles devront essentiellement se traduire dans l'appui institutionnel aux pays et organes impliqués dans le processus.

5- Les implications des Instituts techniques et structures de recherche

50. La dimension scientifique du processus du MAEP, pour sa réussite, implique non seulement des partenaires financiers, mais aussi, dans une grande mesure, celle des structures techniques et des institutions de recherche. Les dispositions du MAEP établissent clairement le rôle des Instituts Techniques de Recherche (ITR) et différentes structures de recherche qui devront conduire des travaux d'appui.

i) Les Instituts Techniques de Recherche (ITR)

51. En conformité avec les composantes du processus du MAEP, les Instituts techniques de Recherche sont généralement au nombre de quatre, dont un par thématique. Ils

---

[39] *PAC (2006), « Le Moniteur du MAEP », Notes d'information et d'opinion sur le MAEP, N° 2. Source : www.pacweb.org*

[40] *http://www.afrimap.org/english/images/treaty/MAEP_Org&Processus.pdf*

participent à la rédaction du rapport d'auto-évaluation ; ils sont chargés de la synthèse des réponses au questionnaire, de la collecte et de l'analyse des réponses au sondage d'opinions effectué sur un échantillon représentatif de la population du pays évalué. Par ailleurs, les ITR sont des garants de la qualité scientifique de l'auto-évaluation. Pour plusieurs rapports d'évaluation du procesus (Adotey, 2010 ; Badet, 2008), dans la plupart des pays, la principale mission de recherche et d'analyse dans le cadre de l'autoévaluation du MAEP a été menée à bien par des Instituts Techniques de Recherche (ITR) désignés sur la base de leurs compétences avérées dans chacun des quatre domaines thèmatiques du MAEP. Suivant les pays, ils ont été parfois des structures gouvernementales, parfois des institutions financées sur fonds publics, mais indépendantes, et parfois des institutions de recherche entièrement indépendantes.

ii) L'Africa Governance Monitoring and Advocacy Project (AfriMAP)

52. AfriMAP est l'une des structures de recherche les plus impliquées dans l'élaboration et l'évaluation du processus du MAEP en Afrique de l'ouest. Comme une réponse à la mutation de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en Union Africaine (UA), AfriMAP est le Projet pour l'Observation et le Plaidoyer sur la Gouvernance en Afrique (Africa Governance Monitoring and Advocacy Project) conçu en 2004 par l'Open Society Institute (OSI), à partir de quatre fondations africaines de l'OSI à savoir, l'Open Society Foundation for South Africa (OSF-SA), l'Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA), l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) et l'Open Society Initiative for East Africa (OSIEA). Après l'adoption par l'Union Africaine de nouveaux engagements envers les normes de démocratie et de gouvernance, notamment le MAEP, les fonctions reconnues à AfriMAP ont été diversifiées et soutenues dans la perspective de conférer au nouveau processus, une dimension scientifique et une portée pratique. A cet effet, AfriMAP, dont le siège se trouve dans les bureaux d'OSISA à Johannesburg, en Afrique du Sud, bénéficie d'une audience remarquable auprès des instances, et a œuvré au succès du Mécanisme, à la diffusion d'informations y relatives et au partage des connaissances sur le MAEP[41].

53. AfriMAP a, dans cette perspective, un engagement envers le MAEP dans les pays où il a été mis en œuvre, jusqu'à ce jour, portant plus particulièrement sur les études des processus du MAEP. En collaboration avec des partenaires nationaux, il participe à la publication de plusieurs rapports d'évaluation du processus du MAEP en Afrique de l'Ouest, dont notamment ceux sur le Burkina Faso, la Ghana, le Bénin, le Nigeria. De même, dans le cadre des mesures devant conduire à l'amélioration du processus, il a élaboré, en réponse à des soumissions du Secrétariat du MAEP, d'importantes recommandations[42]. Sollicitée en 2007, dans le cadre du suivi de l'atelier organisé par le

---

[41] *AfriMAP (2010), "The African Peer Review Mechanism: A compilation of studies of the process in nine African countries", Published by Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA), p. 363, http://www.afrimap.org/report.php*

[42] *AfriMAP (2007), « Soumission au Secrétariat du MAEP : Examen du questionnaire du MAEP et de divers documents du processus », OSI, Décembre, p 8.*

Secrétariat à Alger, en novembre, au cours duquel l'examen du questionnaire et autres documents généraux du MAEP a été annoncé, AfriMAP a fait une première soumission au Secrétariat du MAEP.

54. En substance, AfriMAP a suggéré une amélioration qualitative des documents fondateurs et du processus de mise en œuvre du MAEP pour ainsi « renforcer l'impact du Mécanisme sur la gouvernance dans les pays signataires de l'évaluation par les pairs ». La plupart des recommandations portent alors sur deux axes majeurs : le contenu du questionnaire du MAEP et le processus de mise en œuvre de l'évaluation par les pairs. La deuxième soumission de AfriMAP, en avril 2010, entrant dans le cadre du Projet de rationalisation et d'accélération de la mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, aborde en profondeur les différents éléments d'amélioration du processus[43]. A cette occasion, l'Institut a fait des recommandations utiles sur la révision de la méthodologie et des processus du MAEP, la révision du questionnaire d'évaluation du MAEP, l'élaboration d'un cadre de contrôle et d'évaluation du PAN et l'élaboration des modalités de renforcement de la participation de la société civile au MAEP.

iii) The South African Institute of International Affairs (SAIIA)

55. Dans le même cadre qu'AfriMAP, le South African Institute of International Affairs (SAIIA) est l'une des structures les plus actives dans la recherche, la documentation et la publication sur le processus de mise en œuvre du MAEP en Afrique. Institut de recherche basé depuis plusieurs années en Afrique du Sud et intervenant sur des questions internationales, la SAIIA constitue un groupe de réflexion indépendant et non gouvernemental dont les « *principaux objectifs stratégiques consistent à contribuer efficacement à la politique publique et à encourager un débat plus vaste et mieux informé sur des questions internationales en mettant l'accent sur des questions et des préoccupations africaines* ». L'initiative du MAEP offre donc l'occasion d'une mise à contribution des nombreuses expériences acquises par l'Institut qui reste un centre d'excellence en matière de recherche et un creuset de stimulation de l'engagement public.

56. Les contributions de la SAIIA sont alors importantes et englobent des recherches sur l'évaluation, le suivi, les rapports d'étape et surtout la portée du processus du MAEP dans les différents pays qui se sont engagés. Elles sont rendues publiques sur le site de l'Institut. Au nombre de ces contributions, on peut citer les séries de publications occasionnelles, lesquelles présentent des analyses d'actualité incisives, qui proposent divers points de vue sur des questions fondamentales de politique en Afrique et ailleurs. Dans le cadre du MAEP, des thèmes centraux de recherche, en matière de gouvernance, d'évaluation, d'impact et de prospection ont fait l'objet d'études élaborées. Dans cette perspective, il faut souligner la parution récente de l'ouvrage synthétique sur les leçons

---

[43] *AfriMAP (2010), « Projet de rationalisation et d'accélération de la mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs », Soumission d'AfriMAP, OSI, Avril, p 14.*

des pionniers dans la mise en œuvre du MAEP en Afrique, lequel renseigne amplement sur le processus, les succès et les faiblesses et propose des pistes de perfection du Mécanisme[44].

57. L'autre volet des actions de l'Institut concerne l'organisation de séminaires et de conférences, de forum et d'atelier de réflexion sur le Mécanisme. Et, dans cette perspective, l'Institut a organisé dans le cadre du lancement de l'ouvrage « *The African Peer Review Mechanism: Lessons from the Pioneers* », une table-ronde, le 10 juillet 2008 à Paris, rassemblant des institutionnels impliqués directement dans le processus dont Marie-Angélique Savané, du Panel des personnes Eminentes du MAEP, des analystes et universitaires de la SAIIA, des experts de l'Institut de Recherche sur la Gouvernance (IRG), du Centre d'Etudes d'Afrique Noire, de la World Bank Institute et des représentants d'institutions de coopération internationale (Banque Mondiale, OCDE) et nationale (GTZ, MAEE). C'était donc une occasion de vifs débats sur les nouveaux enjeux du mécanisme[45].

Conclusion

58. Après l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'Union Africaine (UA) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) est initié pour dynamiser les meilleures pratiques de bonne gouvernance politique et économique dans les pays africains qui y adhèrent. Considéré comme la branche opérationnelle du NEPAD, le MAEP est une approche novatrice en matière de gouvernance. Il traduit un changement fondamental unique dans la pensée panafricaine par sa tentative d'officialisation d'un mécanisme d'alerte précoce pour éviter les crises politiques et économiques en Afrique avec un effort de modification de la notion de souveraineté. En comparaison avec les autres mécanismes d'évaluation par les pairs, le MAEP est inédit et unique à la fois par son étendue et par son ampleur, puisqu'il s'étend à l'ensemble des niveaux de gouvernement, aux institutions législatives et au système judiciaire, ainsi qu'au secteur privé et à la société civile[46]. Aussi bien en Afrique qu'au niveau de la communauté internationale, la mise en œuvre du MAEP suscite un intérêt particulier.

58. L'engagement de cette communauté internationale en Afrique de l'Ouest a fait l'objet d'une revue dans cette étude, incluant, d'une part, les partenaires stratégiques que sont le PNUD, la CEA et la BAD, puis, d'autre part, les organismes internationaux dans le cadre

---

[44] *Steven Gruzd & Ross Herbert (2008), « The APRM, lessons from the Pioneers », South African Insitute of International Affairs (SAIIA), University of Witwatersrand, p 455. www.saiia.org.za*

[45] *Martin Vielajus (2009), « Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs », Notes sur la Table-ronde du 10 juillet 2008 à Paris, Institut de Recherche et débat sur la Gouvernance (IRG), Février. http://www.institut-gouvernance.org*

[46] MAEP (2007), « *Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) : réflexion innovante de l'Afrique sur la gouvernance* », Source : www.oecd.org/dataoecd

des coopérations bilatérales ou multilatérales. Les engagements ont concerné les différentes étapes du processus, la publication et la vulgarisation des rapports et, enfin parfois, la mise en œuvre des plans d'action nationaux qui en sont issus. Les nouveaux enjeux du processus pour les pays évalués résident dans l'application des recommandations du Panel. En particulier, selon des commentaires apparaissant sur le site Web de la CEA, au cours des négociations visant à accéder aux fonds, le Gouvernement du Ghana a reçu la requête de réduire les dépenses de l'Etat, qui était plombé par le grand nombre de ministères, comme le Programme d'actions du MAEP du Ghana l'a suggéré. Ces réductions ont été réalisées en mai 2006. « *Ainsi, le rapport de l'EAP commence déjà à avoir une influence sur les décisions du Gouvernement du Ghana* », a affirmé le communiqué de la CEA. Cet exemple est l'un des nombreux témoignages qui montrent l'efficacité de Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP). C'est pourquoi le suivi des différents Plans d'Actions Nationaux est vital. Dans cette tâche, la contribution des partenaires financiers et techniques s'avère utile à travers des études d'impact, des rencontres d'échanges et des recherches.

60. Dans cette perspective, le Centre Régional pour l'Avancement du MAEP en Afrique de l'Ouest (CRAMAO) offre un cadre idéal pour le partage des expériences entre les pays. Nonobstant la spécificité du financement du processus, lequel privilégie l'indépendance des bénéficiaires, des partenaires aussi bien stratégiques que non ont contribué diversement au financement des différentes étapes du Mécanisme dans chacun des pays de l'Afrique de l'Ouest engagés dans le processus.